

**DIRECTION DE LA SCIENCE, DE LA TECHNOLOGIE ET DE L'INNOVATION
COMITE DE LA POLITIQUE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE**

**ATELIER DU CPST SUR L'ÉVALUATION DE L'IMPACT DES INSTRUMENTS DE POLITIQUE STI
VISANT DES OBJECTIFS COMMUNS**

**Centre de conférences de l'OCDE, Paris, 20 octobre 2014
À partir de 9h15**

On trouvera dans le présent document le projet d'ordre du jour de l'atelier du CPST sur l'évaluation d'impact conjointement organisé avec France Stratégie, organisme gouvernemental chargé de la planification stratégique et de la prospective.

Personnes à contacter :

Dominique Guellec : tél: +33 1 45 24 94 39 ; courriel : dominique.guellec@oecd.org

Ken Guy : tél: +33 1 45 24 92 32 ; courriel : ken.guy@oecd.org

Document complet disponible sur OLIS dans son format d'origine

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.



**ATELIER SUR L'ÉVALUATION DE L'IMPACT
DES INSTRUMENTS DE POLITIQUE STI VISANT DES OBJECTIFS COMMUNS**

OCDE ET FRANCE STRATEGIE

**Centre de conférences de l'OCDE, Paris
20 octobre 2014, à partir de 9h15**

L'ampleur et l'étendue du soutien que les États apportent à la science, à la technologie et à l'innovation (STI) rendent nécessaire de mieux en appréhender l'impact sur l'économie et sur la société, d'autant que la crise économique a exacerbé la pression sur les dépenses publiques. De plus en plus, il faut prouver que les politiques STI influent sur la croissance économique et qu'elles font partie de la solution aux problèmes environnementaux ou sociétaux. En conséquence, ainsi que cela est souligné dans l'édition 2014 des *Perspectives de la science, de la technologie et de l'industrie* de l'OCDE, l'évaluation des politiques de la science, de la technologie et de l'innovation occupe une place grandissante depuis quelques années.

L'évaluation d'impact, qui constitue ces dernières années l'un des principaux axes de travail du Comité de la politique scientifique et technologique (CPST) et devrait le rester pendant un certain temps encore, sera l'un des grands thèmes de la Réunion ministérielle du CPST qui aura lieu en octobre 2015 en Corée. Il convient de noter également que le Comité de l'innovation, de l'industrie et de l'entrepreneuriat (CIIE) a engagé des travaux sur l'évaluation des politiques industrielles, dont l'innovation est une composante essentielle, et que ces travaux se poursuivront tout au long du biennium 2015-16.

De pair avec la réunion du CPST du 20 octobre 2014, la France a proposé qu'un atelier soit consacré au thème « Évaluer l'impact des instruments des politiques de la science, de la technologie et de l'innovation visant des objectifs communs ». Cet atelier, qui est co-organisé avec France Stratégie, s'inscrit dans le prolongement de ceux organisés par le CPST à Paris, en mars 2013, par le TIP et l'IRHR à Tallinn, en mai 2014, et par NESTA et l'OCDE à Londres, en décembre 2013. Il s'agissait alors d'examiner des questions de méthodologie ou d'autre nature concernant l'évaluation de moyens d'action distincts. En revanche, l'atelier que le CPST organisera à Paris en octobre 2014 portera sur l'évaluation de plusieurs moyens d'action tendant à un même but.

À mesure que les politiques d'innovation gagnent en importance, les instruments s'y rapportant se multiplient, si bien qu'il n'est pas rare que les pouvoirs publics les combinent pour réaliser un objectif donné. Il est dès lors essentiel de savoir comment évaluer l'impact de cette combinaison d'instruments mis au service d'un même objectif, comme promouvoir l'excellence dans la recherche, stimuler les activités de recherche-développement (R-D) en entreprise ou encourager le transfert des résultats de la recherche du secteur public vers le secteur privé.

Une question étroitement liée est de savoir comment évaluer l'impact qu'un instrument a lorsqu'il est combiné à d'autres avec un objectif précis, autrement dit comment régler la question de l'attribution lorsque plusieurs moyens d'action sont mis en œuvre dans un même but. En règle générale, l'impact d'un instrument donné est rarement évalué à la lumière des influences mutuelles observées avec d'autres, même si tous visent des objectifs identiques. Or, ces interactions peuvent peser lourdement, que ce soit de manière favorable ou défavorable, sur la réalisation des objectifs.

En général, dans les faits, un instrument donné sert plusieurs objectifs et est déployé dans ce sens. D'où l'ampleur de l'interaction potentielle entre plusieurs instruments. De même, il est extrêmement difficile de déterminer l'incidence que cette interaction aura sur le résultat global. L'atelier n'aura pas pour objet d'examiner la totalité de ces interactions, car cela nécessiterait une approche générale du système d'innovation. Si l'on veut améliorer l'évaluation des politiques, la première chose à faire est d'analyser comment la coexistence de plusieurs instruments tendant vers un même but peut influencer sur l'évaluation de l'impact de chacun de ces instruments, puis de trouver un moyen d'évaluer l'impact conjugué de tous les instruments considérés sur la réalisation de l'objectif commun.

L'atelier commencera par une **session introductive** au cours de laquelle l'expérience de l'OCDE en matière d'évaluation de moyens d'action et d'ensembles de mesures (*policy mix*) STI sera passée en revue. **Suivront trois sessions et une table ronde.** La première session verra l'examen d'exercices d'évaluation d'impact de moyens d'action et d'ensembles de mesures engagés dans d'autres domaines que ceux de la science, de la technologie et de l'innovation, tandis que les deux suivantes porteront sur les initiatives prises pour évaluer les **politiques STI visant des objectifs spécifiques**. On s'intéressera à l'incidence que les interactions entre moyens d'action ont sur l'évaluation des instruments pris individuellement, mais aussi à l'impact conjugué des instruments sur la réalisation de l'objectif global. La table ronde de clôture réunira les décideurs pour faire le point sur les enseignements à tirer en vue d'évaluer l'incidence individuelle des moyens d'action conjointement déployés à des fins précises ; l'impact de ces ensembles de mesures ; et, enfin, l'impact des ensembles de mesures répondant à plusieurs objectifs sur le système d'innovation dans son ensemble.

- **Introduction**

Lors de cette session, on passera en revue les méthodes et les techniques qui permettent d'évaluer l'impact des politiques STI ainsi que les enseignements potentiellement utiles pour l'élaboration des politiques et l'évaluation des ensembles de mesures STI.

- **Session 1 : Dégager des enseignements des exercices d'évaluation d'impact menés dans le domaine STI et dans d'autres domaines**

Cette session portera essentiellement sur l'évaluation de l'impact d'ensembles de mesures appliquées à des fins précises dans d'autres domaines que la science, la technologie et l'innovation. Le premier est le domaine de l'emploi, dans lequel il a été recouru à de nombreux moyens d'action en vue d'accroître les débouchés et où les résultats et les retombées de ces mesures sont depuis longtemps étudiées. Le deuxième domaine considéré est celui de la politique industrielle, car le CIIE a récemment procédé à l'examen d'une évaluation d'instruments de politique industrielle particulièrement digne d'intérêt. Beaucoup de ces instruments concernent l'innovation et sont souvent utilisés ensemble.

- **Session 2 : Évaluer l'impact des politiques en faveur de la R-D d'entreprise**

De nombreux pays de l'OCDE déploient des instruments visant à encourager la R-D d'entreprise, plus précisément à inciter les entreprises - qu'elles existent déjà ou soient nouvellement créées - à investir dans la R-D. Il peut s'agir de dispositifs indirects de nature financière, comme les incitations fiscales, ou d'aides directes, comme les subventions et les prêts accordés à des projets de R-D. D'après les études disponibles, certains dispositifs feraient double emploi car ils bénéficieraient souvent aux mêmes entreprises. Alors qu'en règle générale, les évaluations d'impact portent sur un instrument donné, on s'intéressera ici à ce que l'on sait - ou à ce que l'on ignore - des relations positives et négatives existant entre ces différents instruments ; aux efforts déployés pour les rendre complémentaires ; et à l'impact conjugué des moyens d'action combinés à des fins précises.

- **Session 3 : Évaluer l'impact des mécanismes encourageant la coopération universités-entreprises dans la recherche et le transfert de connaissances**

Nombre de pays et de régions s'emploient à favoriser l'établissement de liens entre les acteurs STI des secteurs public et privé de façon à favoriser la circulation du savoir et obtenir ainsi la commercialisation des résultats des travaux de la recherche publique. Entre autres mesures, pour y parvenir, ils mettent en place des programmes de collaboration en matière de R-D, créent des centres d'excellence et de transfert de technologies propices aux échanges entre universités et entreprises, ou nouent différents types de partenariats public-privé. En théorie, toutes ces mesures peuvent se compléter ou se nuire mutuellement. Elles peuvent également avoir un effet favorable ou défavorable sur les mesures visant uniquement à soutenir la base scientifique du secteur public ainsi que sur les politiques qui, à l'instar des politiques de pôles, ont pour objet de stimuler le développement d'un secteur ou d'une région. Tous ces facteurs viennent compliquer la tâche consistant à évaluer l'impact d'ensembles de mesures adoptées pour dynamiser les échanges et le transfert de connaissances entre les secteurs public et privé. Cette session portera donc essentiellement sur les enseignements à tirer des exercices menés jusqu'ici pour évaluer l'interaction entre instruments et l'impact d'ensembles de mesures ciblées.

- **Session 4 : Table ronde - De l'évaluation des instruments pris individuellement à celle du *policy mix***

Cette table ronde aura pour objet de passer en revue les enseignements tirés des sessions précédentes sur les pratiques à appliquer en matière d'évaluation d'impact, plus précisément en ce qui concerne :

1. l'incidence que l'utilisation d'un instrument en combinaison avec d'autres a sur l'évaluation de son impact ;
2. la façon de procéder pour évaluer l'impact d'ensembles de mesures visant un objectif commun (ensembles de mesures ciblées) ;
3. les enseignements à tirer des exercices d'évaluation de l'impact de vastes ensembles de mesures visant plusieurs objectifs.

Il s'agira également de faire le point sur les enseignements utiles pour la formulation et la mise en œuvre des politiques et de déterminer les bonnes pratiques à appliquer pour obtenir un plus grand impact positif et favoriser les liens de complémentarité.

Compte tenu des travaux déjà menés dans ce domaine par le CPST et le CIIE et des enseignements dégagés au cours de l'atelier, les participants à la table ronde seront ensuite invités à arrêter les thèmes qui seront examinés lors de la réunion ministérielle du CPST ainsi que les points à ajouter à l'avenir dans le programme de travail du CPST.

PROJET D'ORDRE DU JOUR**Lundi 20 octobre 2014****Centre de conférences de l'OCDE****(Petit-déjeuner à partir de 08h45)****9h15-9h40 Allocution de bienvenue et introduction**

Les objectifs de l'atelier seront exposés et remis dans le contexte d'ateliers antérieurs, que l'OCDE avait organisés à Paris, Londres et Tallinn. On définira également la problématique de l'évaluation de moyens d'action interdépendants. On indiquera ensuite le lien existant entre les travaux menés par le CPST et le CIIE dans ce domaine, avant de souligner l'importance des évaluations d'impact eu égard à la réunion que le CPST tiendra au niveau ministériel en 2015.

Orateurs :

Jean Pisani-Ferry, Commissaire général à la stratégie et à la prospective (France Stratégie) et président de la Commission nationale d'évaluation des politiques d'innovation

Luis Sanz-Menéndez, Président du CPST

Erik Arnold (Technopolis) : rapport des groupes IRHR/TIP sur l'évaluation d'impact (15 minutes)

10h00-11h15 Session 1 : Dégager des enseignements des exercices d'évaluation d'impact menés dans le domaine STI et dans d'autres domaines

Orateurs :

– Antoine Bozio (IEP, CAE) : politiques de l'emploi (20 minutes)

– Ken Warwick (UK) : Rapport du CIIE sur l'évaluation des politiques d'innovation (20 minutes)

Discutant : Ward Ziarko (Belgique) (10 minutes)

– Débat général (25 minutes)

11h15-11h45 Pause**11h45-13h00 Session 2 : Évaluer l'impact des politiques en faveur de la R-D d'entreprise**

Orateurs :

– Pierre Mohnen (MERIT, Pays-Bas) : Évaluer individuellement les mesures en présence de relations de complémentarité (15 minutes)

– Christophe Bellego (économiste, INSEE, France) : Interactions entre le crédit d'impôt en faveur de la R-D et les politiques de pôles : le cas des « pôles de compétitivité » français destinés aux PME et aux établissements de taille intermédiaire (15 minutes)

– Sean O'Reagain (responsable par intérim de l'unité Évaluation au sein de la DG Recherche et Innovation, Commission européenne) : Évaluation des politiques d'innovation de l'UE (15 minutes)

Discutant : Mark Franks (Royaume-Uni) (10 minutes)

Débat général (20 minutes)

13h00-14h30	Déjeuner
14h30-16h00	Session 3 : Évaluer l'impact des mécanismes encourageant la coopération universités-entreprises dans la recherche et le transfert de connaissances
Orateurs :	
– Dirk Czarnitski (KU Leuven) (15 minutes)	
– Jun Suzuki (National Graduate Institute for Policy Studies) (15 minutes)	
– Wolfgang Polt (Joanneum) (15 minutes)	
Discutant : Federico Cinquepalmi (Italie) ; Michael Huch (VDI/VDE, Allemagne) (10 minutes)	
Débat général (35 minutes)	
16h00-16h30	Pause
16h30-18h00	Session 4 : Table ronde
Les participants à cette table ronde de clôture seront invités à passer en revue les enseignements à tirer en vue d'évaluer :	
a. l'incidence que l'utilisation d'un instrument en combinaison avec d'autres a sur l'évaluation de son impact ;	
b. l'impact d'ensembles de mesures visant un objectif commun ;	
c. les vastes ensembles de mesures visant plusieurs objectifs.	
Ils seront également invités à mettre en évidence les enseignements à tirer pour la formulation et la mise en œuvre des politiques, en particulier les avantages et inconvénients des combinaisons de mesures ciblées, ainsi que des conseils utiles sur les meilleures pratiques.	
Cette session se terminera par la synthèse des principaux messages à retenir de l'atelier. Des recommandations seront également formulées quant aux aspects de l'évaluation d'impact à aborder lors de la réunion que le CPST tiendra au niveau ministériel en 2015.	
Membres du panel :	
– Frédérique Sachwald (France)	
– Yongsuk Jang (Corée)	
– Daniel Dufour (Canada)	
– Philippe Larédo (Université de Manchester)	